



Madame la Rectrice,

Il y a 11 jours dans les écoles et établissements scolaires, nous rendions hommage à notre collègue Samuel Paty, assassiné pour avoir fait son métier. L'organisation de cette journée décidée après discussion avec les organisations syndicales a été brutalement remise en cause à la dernière minute par le Ministre sans aucune concertation. Nous dénonçons cette volte-face et l'indignité du ministre à ne pas tenir ses engagements après un drame qui a bouleversé tous les personnels. Le ministre n'a pas été à la hauteur mais les personnels de l'académie ont surmonté avec dignité et intelligence collective cet affront. Et pour preuve, nos élèves ont témoigné avec leurs professeurs et l'ensemble des équipes éducatives leur émotion et leur solidarité au moment de la minute de silence. En préservant dans de nombreux établissements coûte que coûte cet hommage à Samuel Paty, les personnels de l'académie quelle que soit leur mission ont montré une fois de plus leur attachement aux valeurs de l'École de la République.

A la rentrée du 2 novembre, le nouveau protocole sanitaire « renforcé » s'est mis en place. Les nouvelles mesures se sont révélées dérisoires et souvent inapplicables. Elles ne correspondent pas à la gravité de la situation et ne sont accompagnées d'aucun moyen supplémentaire. Après moins d'une semaine, de nouvelles consignes sont données pour les lycées, obligeant les personnels à remettre l'ouvrage sur la table une fois de plus ! Quel manque d'anticipation, quel manque de considération pour le travail effectué ! Ou sont les différents scénarios envisagés cet été par le ministère ?

Dans les écoles, les enseignant·es sont épuisé·es, ballotté·es par des ordres, contre-ordres, annonces à l'emporte-pièce du ministre de l'éducation qui n'en finit pas de se contredire. Masques, pas masques, cas contacts, plus cas contacts, pression continue des parents, de certaines collectivités locales, les équipes n'en peuvent plus, les directrices et directeurs sont à l'agonie, en première ligne. Mais pour l'instant, pas d'aide à la hauteur de la situation alors que celle-ci se dégrade inexorablement. Plus de remplaçant·es, brassage des élèves en catastrophe (même si le protocole le déconseille fortement...). Tout cela devient ingérable !

Par ailleurs il ne faudrait pas confondre médecine de prévention et mission de promotion de la santé en faveur des élèves. Proposer que les IDE EN testent les personnels nie leur charge de travail. Depuis le 3 septembre elles sont très sollicitées par les élèves tant par la symptomatologie covid et son traçage chronophage que par le mal-être lié aux confinements et aux nombreux questionnements lié à cette pandémie. Leur place est bien dans les infirmeries auprès des élèves . Il faut donc que l'EN recrute des infirmières de prévention à hauteur des besoins.

La FSU reste favorable au maintien de l'ouverture des écoles, collèges et lycées. Mais pour cela, il faut éviter qu'ils deviennent des foyers de contamination, ou que la situation sanitaire générale se dégrade davantage. Il faut alléger et modifier les programmes, revoir les modalités des examens sans attendre. Nous exigeons partout, des mesures réellement protectrices pour les personnels et les élèves. Cela inclut notamment le dédoublement des classes dans les collèges et l'allègement du nombre d'élèves par classe dans les écoles. En parallèle, nous exigeons de notre ministère qu'il fasse pression

sur les collectivités locales pour qu'elles installent des sanitaires et des points d'eau en quantité suffisante.

En lycée professionnel, beaucoup d'élèves n'ont pas de lieu de stage (PFMP) ou n'ont plus de lieu de stage, parce que les entreprises et les collectivités refusent de les accueillir dans ce contexte sanitaire : beaucoup d'élèves craignent que leur formation soit avortée, que leur diplôme ne soit pas reconnu sur le marché du travail, qu'ils n'aient pas le niveau pour poursuivre leur formation en BTS. Nous réclamons, un vrai protocole qui doit mettre en place les moyens nécessaires et une organisation spécifique des tâches professionnelles et des PFMP en associant tout le personnel de l'établissement. Pour le moment le compte n'y est pas car nous assistons à beaucoup de précipitations ce qui génère des tensions et une grosse fatigue de tout le personnel.

Nous demandons au ministre de l'Education nationale de procéder au recrutement des personnels au plus vite, en ayant recours aux listes complémentaires des concours, et en ré-abondant les listes complémentaires afin de pourvoir notamment au remplacement des personnels vulnérables ou en congés maladie.

Nous demandons également que des personnels supplémentaires soient recrutés pour le nettoyage et la désinfection des locaux, afin de soulager la charge de travail qui pèse sur les agents, qui affrontent cette deuxième vague pandémique, afin de nous accueillir dans les meilleures conditions possibles.

Pour le second degré, les annonces budgétaires sonnent comme une nouvelle claque, après celles des années précédentes pour les personnels des lycées et collèges publics. La suppression annoncée de 1800 emplois souligne combien le ministère se moque totalement de l'augmentation des effectifs, pourtant évidemment constatés, prévus et annoncés. Si l'École est la « colonne vertébrale » de la République comme le répète à l'envi notre ministre, alors il faut en faire une priorité dans les actes.

Le projet de Loi de Finances pour 2021 oublie également les créations d'emplois pourtant nécessaire pour conforter et renforcer toutes les fonctions supports, d'organisation et de gestion, et celles d'accompagnement social et de santé des élèves. L'insuffisance de moyens humains sur les fonctions administratives et techniques, dans les services sociaux et de santé devient, dans le contexte, particulièrement critique pour notre ministère.

Alors que le plan de relance consacre la majorité des dépenses pour les grandes entreprises sans contreparties sociales ou environnementales, la part relative du budget pour l'éducation diminue.

La crise sociale et économique devrait être l'occasion pour reconstruire et conforter une formation initiale complète de l'Homme, du travailleur et du citoyen, favorisant l'insertion professionnelle après le diplôme ou la poursuite d'études.

La formation ne doit pas tenir compte uniquement du marché de travail et de l'employabilité immédiate. On le voit bien avec cette grave crise que nous traversons où beaucoup de jeunes se sont trouvés dans une situation précaire. Ce sont ces moments-là qui justifient encore plus l'existence d'un service public de l'enseignement professionnel avec ses cours théoriques et pratiques. La recherche à tout prix de l'employabilité immédiate et les différents dispositifs de la loi « pour la liberté de choisir son avenir professionnel » favorisent l'apprentissage et par conséquent marginalisent les lycées professionnels ; ainsi on observe que la sélection des jeunes par les entreprises produit une concentration des élèves les plus fragiles économiquement et socialement dans la voie professionnelle publique.

Le mode de financement des CFA, la suppression du rôle majeur des Régions et la libéralisation de la carte des formations par apprentissage constituent la matrice d'une réforme où l'avenir professionnel des jeunes les plus modeste sera sacrifié.

Dans l'ancien monde, il était prévu une révision de la carte de l'éducation prioritaire en 2019. Ne voyant rien venir (hormis une secrétaire d'état fraîchement nommée), la FSU a pris la décision de mettre en œuvre dans les prochains mois les états généraux de l'éducation prioritaire pour répertorier les besoins réels du terrain. Si l'on a bien compris, qu'au niveau du ministère, certaines zones non urbaines pourraient être ciblées, il est pour nous primordial que les moyens alloués soient non

seulement pérennisés dans les zones déjà concernées mais aussi développés partout où cela s'avérera nécessaire. Les revendications des écoles orphelines qui n'ont pas été accompagnées à la hauteur de ce qu'elles ont perdu restent complètement légitimes.

Il ne serait pas acceptable que la carte de l'éducation prioritaire se fasse à moyens constants et avec des configurations de moyens variables selon la position du rectorat. La FSU continuera de revendiquer pour l'éducation prioritaire une politique ambitieuse à la hauteur des besoins des élèves et des collègues.